



LETTRE DE LIAISON DE L'ASSOCIATION NATURE COMMINGES

(Loi 1901 – Agréée Protection de la Nature & du Cadre de Vie)

48, bis avenue François Mitterrand
31800 SAINT-GAUDENS

Tél. : 05. 62. 00. 13. 06. - Tél./Fax. : 05. 61. 95. 03. 70.

Adresse électronique: info@nature-comminges.asso.fr

Avril 2007

Compte rendu de l'Assemblée Générale de Nature Comminges - 10 mars 2007

C'est dans l'ancienne école communale qui jouxte la Mairie d'Antichan de Frontignes, mise à disposition par le Maire, Bernard Dumail, que s'est tenue notre assemblée générale annuelle le 10 mars dernier.

1-rapport d'activités présenté par G.Castaing (approuvé à l'unanimité)

Fonctionnement

Le Contrat de travail passé avec Marc Enjalbal comme chargé d'études a été très profitable, car il a constitué une juste rémunération d'un travail d'abord bénévole, et permis de mener à bien un important travail d'inventaires naturalistes transmises à la DIREN : 1212 données d'espèces remarquables, qui permettront d'asseoir les actions de protection de la nature et de veille écologique sur des bases difficilement réfutables.

L'association a également passé une Convention avec François Prud'homme pour la réalisation d'inventaires d'insectes dans le cadre des ZNIEFF qui donnent une indication sur la valeur patrimoniale de plusieurs sites du département du point de vue des odonates : bras mort de Larroque, secteurs de la Louge et de la Save, lac de Fabas.

Adhérents

Le nombre d'adhérents est en baisse (93 à ce jour) ; même si ce n'est pas catastrophique, nous sommes loin d'avoir une représentativité suffisante. Notre souci concerne les réadhésions ; de nouveaux adhérents nous rejoignent, ce qui est cependant encourageant.

Manifestations

Nous avons participé à plusieurs journées d'animation.

-Participation à la journée d'action menée à l'initiative de la Coordination des Apiculteurs de France, le 30 janvier 2006 à Saint-Gaudens (1000 participants) pour dénoncer : les fortes pressions exercées pour maintenir les insecticides systémiques, et demander la tenue du procès du « Régent » et du « Gaucho », bloqué par un retard anormal de la Cour d'Appel de Toulouse, suite à un recours pour vice de forme déposé par les firmes BAYER et BASF ;

-participation à la journée d'action contre les OGM, le 8 avril 2006 à Cardeilhac, où nous avons réalisé une exposition sur la « biodiversité » ;

-participation aux manifestations qui ont jalonné le printemps afin de dénoncer les violences exercées par certains opposants à la réintroduction de l'ours.

Pédagogie

Romain Lavergne, élève de première au Lycée Victor Serres de Dax a effectué de juin à Octobre 2006 un stage STAE sur la problématique de conservation des tourbières de montagne du Haut-Comminges.

Nature Comminges a organisé plusieurs animations publiques :

-projection de la cassette vidéo « Témoin gênant » d'Yves Elie et Renée Garaud (Planète Future et France 3 Ouest) au cinéma « Le Régent », le 14 avril 2006 suivie d'un débat sur les pesticides ;

-animation et exposition lors de la Journée Verte en Frontignes, le 20 mai 2006 à Lourde ;

-exposition lors de la participation à la journée des associations de la ville de Saint-Gaudens (octobre 2006) ;

Actions de veille écologique

Pour assurer son rôle de veille écologique, l'association est intervenue par écrit, lors de 6 enquêtes publiques, mais aussi au cours de diverses démarches (courriers, actions en justice...) pour prévenir en amont l'impact de certains projets d'aménagement. Plusieurs tendances lourdes se dessinent au niveau local.

Nature Comminges a participé aux réunions des 14 commissions dont elle est membre. Cette année a été marquée par la poursuite de notre investissement au sein des groupes chargés de l'élaboration des contrats Natura 2000 visant à préserver les habitats et les espèces d'intérêt communautaire :

-participation à l'animation des documents d'objectifs des sites de Gar-Cagire et des Côtes de Biell et de Montoussé ; un suivi de la station de genévrier Thurifère, abîmée par un incendie. Sur Boulogne, l'animateur est l'ADASEA. Peu d'avancées sont à noter ; c'est la déprise agricole qui rend ces milieux difficiles à conserver, surtout dans le contexte de l'agriculture actuelle.

-participation aux réunions de lancement du document d'objectifs du site des « Chaînes calcaires du piémont commingeois », aux deux sites définis au titre de la directive « oiseaux » de Haute-Vallée de la Garonne et des Vallées de la Pique, du Lys et d'Oo ;

-participation aux réunions des groupes chargés de l'élaboration de la charte forestière de territoire du Comminges, un document cadre pour faire appel à des financements ; nous suivons les travaux de cette commission, pour prévenir des aménagements

-participation aux réunions du Conseil départemental de la Chasse et de la Faune Sauvage de Haute-Garonne, où nous avons demandé l'abaissement des plans de chasse aux cervidés et la suspension de la chasse pour le Grand-tétrás et le Lagopède alpin ;

-participation aux réunions du plan de restauration de la population d'ours, chargées de l'information suite au lâcher de 5 ours en juin et à l'automne 2006. Nous avons remis en cause (avec le FIEP) l'assouplissement des règles de gestion forestières en zone à ours) et où nous avons obtenu le maintien de l'examen des coupes forestières dans les deux zones « historiques » de présence de l'ours brun que sont le « Haut-Béarn » et le « Haut-Comminges ».

-interpellation du Député du Comminges sur le projet de loi sur les OGM ; interpellation des maires et des services de l'Etat sur les abus de désherbants chimiques dans le sud du département ;

-participation aux commissions « écobuages » des cantons de Luchon et de Saint-Béat pour allier ces travaux et la préservation des galliformes de montagne. Cette commission à laquelle siège Nature Comminges fixe annuellement des zones qui seront brûlées et les conditions de réalisation. Cette commission prend en compte les intérêts de la faune et programme des actions de formation. Elle a permis d'éviter des incendies aux conséquences dommageables, même si la discussion est difficile avec les éleveurs pour préserver des secteurs de landes favorables aux galliformes de montagne.

Cette participation fait ressortir que, contrairement aux dossiers d'écologie urbaine, la protection de la nature perd du terrain, par désengagement de l'Etat en faveur d'une protection réglementaire des habitats naturels et des espèces en milieu rural au profit d'une démarche contractuelle.

Sorties nature.

Nous avons proposé 7 sorties nature au cours du premier semestre 2006 ; elles ont connu un taux de participation variable (de 3 à 20 personnes) ; Nous les maintenons pour 2007 car elles représentent pour l'association une excellente promotion et une manière privilégiée de faire passer nos idées et de sensibiliser les habitants à la connaissance des richesses de notre patrimoine naturel.

2-rapport financier présenté par R.Gousse, trésorière (approuvé à l'unanimité).

Le bilan financier est négatif sur l'année, mais après compte tenu de l'excédent de l'année antérieure il s'avère positif (solde réel au 31/12/06 : +4889,37 euros).

3-Renouvellement du Bureau

Guillaume Castaing (président)
Max Hunot (vice président)
Irene Demont (secrétaire)
Régine Gousse (trésorière)

Guillaume Castaing est candidat pour être président.
Max Hunot est candidat pour être vice président.
Annick Debats est candidate pour être secrétaire.
Régine Gousse est candidate pour être trésorière
Ils sont élus à l'unanimité.

4-Discussion

André Artigue, Président du Collectif Environnement et Santé a attiré l'attention de tous sur l'évolution préoccupante de la politique des déchets dans le sud du département. Cette discussion tombait à point, puisque nous avons participé à la CLIS du 22 février dernier.

Le Plan Départemental d'Élimination des Déchets Ménagers et Assimilés a été soumis à enquête publique puis approuvé. Tous les maires du département auraient dû être avertis du contenu de ce plan (qui prévoit l'implantation d'un incinérateur d'ordures ménagères d'ici 2012 dans un périmètre situé entre Saint-Béat et Cazères

Plaintes contre X.

Lundi 05 février 2007, aux alentours de 10.h00, nous avons observé des traces fraîches correspondant à deux motos de trials empruntant une tire de bois en forêt domaniale de la vallée du GER, entre le col de la BENNE et le secteur dit du BAZET (sapinière de Pale POUTCH). Il s'agissait de deux véhicules légers qui se poursuivaient en hors piste jusqu'au sommet du POUËCH (1300.m). Nous avons déposé plainte pour infractions à la loi du 3 janvier 1991 sur la circulation des véhicules terrestres dans les espaces naturels.

A plusieurs reprises, notre association s'est adressée au Maire de Villeneuve de Rivière et au SIVOM, pour leur faire part de sa préoccupation, face à l'existence de dépôts sauvages d'ordures, sur la zone inondable de la Garonne, dans les Gravières « Giuliani ». Face à l'inaction ou aux mesures dérisoires, nous avons décidé de porter plainte en demandant l'enlèvement de ces ordures.

OGM : un déni de démocratie.

Nature Comminges a interpellé Jean-Louis Idiart pour lui faire part de son opposition aux OGM et lui faire part de son sentiment face au projet de loi encadrant ces cultures intensives. Ce dernier n'a jamais répondu. Les choses ont évolué depuis. Pour tenter d'échapper à une lourde condamnation financière par le juge européen, le gouvernement français vient de se livrer à un déni de démocratie en publiant, ce mardi 20 mars, plusieurs décrets censés transposer la directive 2001/18 portant sur la dissémination des OGM dans l'environnement. Le Gouvernement vient de délivrer 13 nouvelles autorisations d'essais en plein champs après avoir privé le Parlement d'un débat démocratique sur la transposition de la directive 2001/18. Toutes les associations de défense de l'environnement s'opposent à cette nouvelle manœuvre privant les citoyens et leurs représentants parlementaires d'une loi qui aurait dû être débattue démocratiquement depuis plus de quatre années. Or, seule une loi peut intégrer tous les enjeux majeurs de société que sont la protection de l'environnement, d'une agriculture non OGM, du libre choix alimentaire, mais aussi du marché d'aliments garantis sans OGM qui répond à la demande réitérée de plus de 80% de la population.

Ces décrets ne transposent pas l'intégralité de la directive européenne, particulièrement les points suivants :

- **le droit du public à l'information** : des données resteront confidentielles au sujet d'études environnementales, sanitaires, des conditions de mise en culture, internet se substitue aux enquêtes publiques, absence de registre public des cultures.

- **le principe de précaution** : l'évaluation des risques n'est pas assurée, notamment parce que la Commission du Génie Biomoléculaire est maintenue, dépourvue de moyens pour mener des contre-expertises indépendantes ;
- **le principe de responsabilité** : les conditions d'engagement de la responsabilité des producteurs d'OGM et d'indemnisation des préjudices sanitaires, écologiques et socio-économiques, ne sont pas précisées.

Les cultures expérimentales et commerciales d'OGM continuent de prospérer au mépris du principe de précaution...mais aussi du principe d'information. Les cultures illégales d'OGM en France ne créent pas que des risques sanitaires ou environnementaux. Elles créent également un risque pour les agriculteurs eux mêmes. Risque pour les agriculteurs qui seront victimes des disséminations mais aussi pour les agriculteurs qui auront eu recours aux OGM. Aucun assureur, aucun fonds d'indemnisation ne prendra en charge l'indemnisation des dommages liés à ces disséminations. Les semenciers s'estiment sans doute à l'abri de toute poursuite. Les agriculteurs OGM, eux, peuvent voir leur responsabilité recherchée et ce, d'autant plus que leurs exploitations seront identifiées. Certains juges comme le Tribunal administratif de Clermont Ferrand, ont déjà jugé que la localisation exacte des parcelles OGM doit être rendue publique.

Pour la recherche de solutions alternatives au développement abusif des stations de ski pyrénéennes, désastre écologique et leurre économique.

Il s'agit d'envisager la question du développement des stations de ski pyrénéennes dans le cadre d'une réflexion globale, à l'échelle du massif, et qui prenne en compte l'ensemble des impacts environnementaux, à la hauteur des enjeux qu'ils représentent pour la nature et la collectivité. Suite à la réunion de la délégation de l'Association nationale des élus de la montagne (ANEM), qui s'est tenue le 27/03/07 au Parc des Expositions de Saint-Gaudens, l'association Nature Comminges s'étonne de la réclamation « *des aides pour le financement de la neige de culture* » (édition Grand-Sud 28/03/07), étant donné que la majorité des stations pyrénéennes sont déjà largement pourvues en dispositif d'enneigement artificiel. Une surenchère qui ne peut pas se faire sans un bilan quantitatif et qualitatif de la ressource en eau, dans la mesure où certaines stations étendent leur périmètre et vont chercher de l'eau toujours plus profondément. D'importants travaux de forage ont eu lieu sur Peyragudes, et l'on a pu apprendre que des sources sont polluées ou tarées.

Charlas.

La Commission Européenne vient de signifier à l'Etat français que le barrage de Charlas n'entrait pas dans ses critères actuels de financement, prioritairement orientés sur l'énergie. La "participation" annoncée de l'Etat au titre de ce projet (au travers des financements des organismes qu'il contrôle) se limiterait donc à 50 %, et non 60%.

-Le 30 Mars, environ 50 personnes sont venues assister à une soirée, consacrée à la présentation de photographies de Serge Gousse, sur les traces des animaux de notre région (affûts au brame du Cerf, photos de rapaces, observations de la faune des zones humides de la Garonne...).

Prochains rendez-vous.

Le Lagopède alpin	Vendredi 27 Avril 2006 20h30-Maison des associations 2, rue du Pradet à Saint-Gaudens.	Diaporama sur la biologie et l'écologie du Lagopède alpin. Enjeux de conservation.
L'ours dans les Pyrénées : Marqueur de son environnement.	Vendredi 25 Mai 2006 20h30-Maison des associations 2, rue du Pradet à Saint-Gaudens.	Point sur le comportement des ours réintroduits ; quel régime alimentaire ? Quelle utilisation des habitats pyrénéens ? Quelles perspectives de conservation ?
Les insectes dans le Comminges	Vendredi 29 juin 2006 20h30-Maison des associations 2, rue du Pradet à Saint-Gaudens.	

Site internet

Le site internet de l'association est actuellement en cours de refondation dans le but de réagir à l'actualité, mettre en commun toutes les informations des adhérents, présenter l'association, informer sur les actions en cours, élaborer une documentation sur les milieux naturels dans le Comminges, inciter chacune à prendre la parole. Le nouveau menu comprendra : 1 Agenda (sorties, stages...), 1 présentation de l'association (Equipe, comptes rendus d'activité), 1 bilan des actions menées (connaissance, protection des sites d'espèces, participation à des comités), 1 documentation pour le public (journal, expositions, articles de presse). Aussi, nous lançons un appel à contributions si vous disposez de photographies ou d'articles que vous souhaitez mettre en ligne !

Deux rendez-vous à ne pas manquer !

Le Foyer Rural Intercommunal des Frontignes organise une Journée Verte 2007. Cette 9eme édition aura lieu le dimanche 20 mai 2007 sur la commune d'Ore. Le Foyer souhaite présenter des animations, expositions, stands associatifs, ateliers, un vide-grenier. Les organisateurs sont à la recherche des acteurs et des producteurs de la vallée du Haut-Comminges. Nature Comminges apporte une contribution à cette journée en organisant une sortie découverte des bois de Chênes verts des Frontignes. Départ à 10 heures d'Ore.

Contact : Foyer Rural Intercommunal des Frontignes. 31510 ANTICHAN DE FRONTIGNES. Tel : 05.61.79.88.49 ou 06.86.78.34.23.

Le même jour, nous organiserons une projection de la cassette vidéo « Témoin gênant » d'Yves Elie et Renée Garaud (Planète Future et France 3 Ouest), suivie d'un débat sur les pesticides, dans le cadre du Marché « Bio et Terroir ».